Imprimer

Saint-Vincent-de-Paul : deux bâtiments à réhabiliter

Image

La RIVP a diffusé une consultation pour une mission complète de maîtrise d'œuvre relative à la réhabilitation des bâtiments Lingerie et Maison des médecins de la ZAC Saint-Vincent-de-Paul à Paris.

Le futur quartier Saint-Vincent-de-Paul, qui verra le jour à l'horizon 2023-2024, accueillera un programme mixte réunissant, sur 3,4 ha, de l'habitat (600 logements), des équipements publics et privés, des commerces et des activités économiques. Sur près de 60 000 m² de surface de plancher constructible, 40 200 m² environ seront consacrés à des logements, dont 50 % à vocation sociale. Un équipement public modulable et mutualisé accueillera une crèche, une école et un gymnase sur 5 000 m². Enfin, le projet prévoit 9 200 m² d'activités et de commerces, principalement autour de l'économie sociale et solidaire, de l'artisanat et de la création et un équipement privé à vocation culturelle et créative d'environ 4 000 m2. Son aménagement est piloté par Paris & métropole aménagement.

La RIVP, qui gère les socles, souhaite confier une mission complète de maîtrise d'oeuvre (DIA/ESQ, APS, APD, PRO, ACT, VISA, DET et AOR) pour la réhabilitation de deux bâtiments en espaces de service, de commerce et d'évènementiel : le bâtiment Lingerie de 524 m2 SDP et le bâtiment Maison des médecins de 254 m2 SDP.

Ces locaux, comme les autres "socles actifs" en prise directe avec l'espace public, ont "un rôle essentiel dans l'animation et l'attractivité du quartier comme lieu de destination, indique Paris & métropole aménagement. Il s'agit d'initier une communauté créative à l'échelle du site et d'offrir un tremplin immobilier à des activités de l'économie sociale et solidaire, de l'artisanat ou de la création, par une politique de loyers adaptés et progressifs."

Consulter l'avis